



Question écrite posée le mardi 26 mars 2019

**De M. Stéphane PEU**  
Député de Seine-Saint-Denis  
Membre de la commission de loi

**À M. Christophe CASTANER**  
Ministre de l'Intérieur

### Sécurité publique sur le territoire de la commune de Pierrefitte (93)

M. Stéphane Peu alerte M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes de tranquillité publique dans le département de Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement sur la situation en matière de sécurité publique du territoire la ville de Pierrefitte.

Le commissariat concerné par la circonscription de police qui couvre les deux villes de Stains et Pierrefitte, est notoirement en sous-effectif. En effet, on y compte un policier pour 580 habitants contre un pour 300 à Paris. Cette situation s'aggrave, puisque qu'au cours des quinze dernières années, la population de ces deux villes a augmenté de 25 %, pendant que les effectifs ont eux, diminué de 25 % (120 agents contre 160), et bien que la criminalité ne baisse pas. Pendant la même période, le poste de police ouvert sur la ville de Pierrefitte a même été fermé. Le résultat, c'est une capacité opérationnelle au quotidien limitée, avec souvent un seul véhicule disponible.

L'insuffisance criante des moyens humains sur ce territoire pèse bien sûr sur le travail quotidien des personnels de police, et nourri la désespérance de populations, souvent avec des revenus très modestes, dont la vie quotidienne est « pourrie » par cette délinquance trop souvent impunie. La population excédée et informée de ce manque de moyens, se résout trop souvent à ne plus porter plainte et renonce à demander l'intervention des forces de police.

Certes, cette situation résulte de choix anciens. Néanmoins, M. le député considère que le gouvernement doit mettre un coup d'arrêt à cette déficience chronique de moyens et engager un plan de rattrapage. Alors que la préfecture de police organise dans la plus grande opacité, des fusions partielles de commissariat pour la nuit et le week-end, situation qui inquiète légitimement beaucoup d'élus locaux, des garanties doivent leur être donné que le commissariat de Stains/Pierrefitte sera épargné par ce dispositif. En outre, s'agissant d'un territoire qui ne bénéficiera pas du dispositif de Police de sécurité du quotidien (PSQ), trop parcimonieusement expérimenté dans ce département, M. le député demande quelles mesures M. le Ministre entend prendre pour rétablir les moyens de la tranquillité publique à Pierrefitte qui a besoin d'un plan pluriannuel de déploiement des effectifs manquants et de la création immédiate d'un poste de police qui puisse accueillir le public et enregistrer les plaintes, préfigurant la création d'un commissariat de plein exercice sur la ville.

### Permanence parlementaire

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ [rdv@stephanep.eu](mailto:rdv@stephanep.eu)

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

### Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à [newsletter@stephanep.eu](mailto:newsletter@stephanep.eu)

### Farid Aïd

Député suppléant

[Farid.aid.2020@gmail.com](mailto:Farid.aid.2020@gmail.com)

LA  
GAUCHE  
DEBOUT ET  
INSOUMISE